

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1493

Artikel: Paléontologie parlementaire
Autor: Nordmann, Roger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010760>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Paléontologie parlementaire

**Le Grand Conseil vaudois devait déménager vers la modernité.
L'histoire, les symboles et les aléas
technologiques continuent de la lui refuser.**

Le Grand Conseil vaudois a récemment quitté le bâtiment Perregaux pour siéger au Palais de Rumine. Rendu nécessaire par les rénovations lourdes à apporter au bâtiment de la Cité, ce déménagement a suscité les espérances les plus folles. Au plan pratique, les députés allaient enfin disposer d'une tablette leur permettant de poser leurs documents, ce qui, pensait-on, améliorerait le fonctionnement du Grand Conseil. La descente du Château vers la ville laissait surtout augurer un Parlement plus à l'écoute. Dans le marasme vaudois, voilà un symbole de poids. Enfin, grâce à l'introduction du vote électronique, on présageait une transmutation directe du 19^e au 21^e siècle.

C'était sans compter l'intendance. Croyant réussir le mariage de la carpe parlementaire et du lapin universitaire, ses concepteurs ont équipé un ancien auditoire

de 294 fauteuils, alors que le Grand Conseil ne compte que 180 membres. De ce fait, il n'est pas possible de se déplacer entre les travées. La disposition choisie est la négation même de l'étymologie du terme «parlement», puisque les députés des différents groupes politiques sont physiquement empêchés de nouer un dialogue. On croyait ce mal très vaudois confiné aux têtes, il est désormais ancré dans la pierre.

L'histoire récente aurait également dû appeler à la prudence en matière d'informatique: confier l'équipement d'une salle à l'Etat de Vaud comportait un risque intrinsèque. Et en effet, ce qui devait arriver arriva. Le système choisi est d'une telle lourdeur qu'il ne peut être utilisé que par le Grand Conseil. Ni l'Assemblée constituante, ni le Conseil communal de Lausanne, ni, par exemple, les fédérations sportives internationales ne peuvent espérer utiliser plei-

nement les coûteuses fonctionnalités de cette salle.

Lorsque le système informatique se bloque, comme ce fut le cas il y a quelques semaines, il faut désormais faire venir un technicien bernois, ce qui prend plus d'une heure. La lecture de *La Feuille des avis officiels* nous éclaire à ce propos. En première page de l'édition du 30 octobre, on pouvait en effet y lire un avis intitulé «Impact pour les usagers vaudois du transfert à Berne de l'ordinateur central de l'Etat de Vaud». N'y voyez aucun symbole historique, c'est essentiellement une question managériale, nous explique-t-on.

Les augures auraient dû se méfier. On n'installe pas impunément un Parlement dans un bâtiment abritant un musée de paléontologie. Qu'on se le tienne pour dit, maintenant que c'est acquis pour 4,2 millions. rn

Quarante ans plus tard...

Profil libéral

Le Parti libéral suisse existe surtout en Suisse romande. Il édite un bulletin en allemand paraissant quarante fois par année. Nous avons sous les yeux l'édition du 18 octobre: une page recto verso au format A4. On y trouve trois textes: la traduction de l'article consacré à la neutralité qui a été publié dans *Le Temps* par Monsieur Jacques-Simon Egli, président du Parti, un texte sur notre culture et une mise au concours

d'une demi-page pour la recherche d'un ou d'une secrétaire politique à 100% pour remplacer la titulaire actuelle, Madame Nelly Sellenet Moré, qui est sur le point de partir.

Saisissons l'occasion pour rappeler qu'il y a quarante ans, le 21 janvier 1961, l'Union libérale démocratique suisse s'est constituée au Casino de Berne pour remplacer le Parti libéral suisse. L'ambiance était optimiste. Monsieur Frédéric Fau-

quex, représentant le Parti libéral vaudois, déclarait: «Les libéraux vaudois souhaitent surtout que, dès le début, l'Union libérale démocratique suisse soit une organisation qui rassemble les libéraux se recrutant dans tous les milieux de la population; dans toutes les classes tant agricole que citadine, ouvrière que patronale, intellectuelle ou artisanale, riche ou pauvre. Nous formons ce vœu pour éviter l'erreur qui fut

commise autrefois chez nous. En effet, il fut un temps où les libéraux vaudois se recrutaient surtout dans les milieux possédants qui alors (c'était la mode) ne se penchaient pas avec beaucoup de sollicitude et d'intérêt sur les problèmes sociaux».

Quarante ans ont passé. Le parti libéral suisse existe toujours. Qu'est devenue l'Union libérale démocratique suisse dont rêvait Monsieur Fauquex?

cfp